

CHARTE DE COMPORTEMENT

POUR L'ACCUEIL DE MIDI

AU SITE DE LA COMBE

(Repas et activités de midi)

Une équipe d'encadrement a été mise en place afin d'assurer la surveillance et la sécurité des élèves au restaurant scolaire et aux accueils parascolaires pendant la pause de midi.

En cas de non observation des règles de comportement telles que :

- **Politesse**
- **Ordre et rangement de ses affaires et déchets**
- **Respect de l'autorité**
- **Respect des autres élèves**
- **Non-violence**

Des sanctions pourront être prises (voir point 10 du règlement).

Cette charte s'applique également aux enfants qui bénéficient d'une décharge et décident de fréquenter les espaces d'accueil (salle d'animation et bibliothèque).

Je m'engage par ma signature à respecter cette charte de comportement lorsque je me rends dans ces différents lieux.

Signature de l'enfant :

Signature des parents :